

**COMPTE-RENDU de
l'ASSEMBLEE GENERALE
d'AGROBIO ARDENNES
14 février 2017**

A l'invitation du Président Laurent COUSIN, l'Assemblée Générale ordinaire de l'association Agrobio Ardennes a eu lieu le 14 février 2017 à 10 heures au CFA BTP de Poix-Terron.

Etaient présents : Patrick BARBANCON, Philippe BOILEAU, Stéphane BRODEUR, Vincent COLINET, Laurent COUSIN, James DELVAUX, Chantal FLORENTIN, Renée et René GILLET, Quentin GUILLAUME et Noémie SICARD, Jordan GUILLET, Jérôme HALLET, Christophe HENRY, Laurent LAMBERT, Ghislain LALLEMENT, Stéphanie LEBEGUE, Guillaume LERICHE, Thierry LEKENS, Frédéric MONIOT, Xavier MASSART, Etienne MINEUR, Cyrille MORHAIN, Annick MORTIER, Gilbert et Michel NIZET, Fabrice PIERSON, Francis PORTIER, Brice POTIER, Estelle POUYET et Thomas INIGO YANEZ (les Maraîchers d'Arduina), Jean-Emmanuel RONSIN, Armel TASSOT, Jérôme TOURNAY, membres adhérents Agrobio Ardennes.

Alain BELLOY, David HERBAY, Daniel PASTE, producteurs biologiques.

Virginie INGEBOS (Agri-Ardennes), Marion ANDREAU (Agrobio Ardennes), Ophélie CHARBAU, Christian HUREL et Gaëlle ORQUEVAUX (CER France Nord-Est-Ile-de-France), Yves AUGRAIN (Ardennes Conseil Elevage), Catherine CHARLIER (FDSEA 08), Guillaume LERICHE (JA08), Céline BARRERE, Sylvie CORPART et Léo TYBURCE (FRAB Champagne-Ardenne), Christian DICHAMP et Aurélie RENARD (Chambre d'Agriculture des Ardennes), Jean-Camille SIMONIN (Unébio), Grégoire DESREUMAUX (Cobevim), Bernard ROUSSEAUX (Groupama), Vincent MOREAU (VIVESCIA), Claude MAIREAUX (Nature & Avenir), Michel LAGRIVE (UCANEL), Cécile RANNOU (Acolyance), Jean-Marie OUDART (Communauté de Communes des Crêtes pré-ardennaises), Lucie HONS (CFPPA St-Laurent).

Etaient excusés : Michel CHALMET, Blandine CAPITAINE, Nicolas POSTA, Edith RATAUX producteurs biologiques.

Famille BONNAIRE, Hugues DESHURAUD, Gaëtan DUPUIT, Claire ERRARD (ADECMR), Gilles GAMBIER, Mathieu JAMME, Stéphane LAMBIN, Bertrand LINGUET, François PAINVIN, adhérents Agrobio Ardennes.

Pascale GAILLOT (Conseil Régional), Sébastien LORIETTE (Chambre d'Agriculture des Ardennes), Benoît HURE (Conseil Départemental), DDT des Ardennes, Aline MORETTI (AERM), Marie-Anne BERNE (AESN), Nicolas GY (GAB 52), Thierry HUET (FDSEA 08), Benoît LAMPSON (Luzéal), Raphaël GUILLET (DRAAF), Mélanie VANPRAET (INAO), Renaud AVERLY (Cté de communes du Pays Rethémois), Francis SIGNORET (2C2A), Erik PILARDEAU (Vallées et Plateau d'Ardenne).

Le Président Laurent COUSIN accueille les participants. Voici ci-dessous un extrait du discours :

« Généralement on fait un petit retour sur l'année écoulée. 2016 a eu son lot de bonnes et mauvaises surprises. Tous, conventionnels et bio, avons eu une bonne piquûre de rappel de Dame Nature. Alors, il faut l'encaisser. La douche froide a pu paraître difficile au moment des récoltes d'été et les éleveurs constatent, chaque jour de cet hiver, la complexité d'attendre un retour de nos animaux avec la qualité des aliments que nous leurs proposons.

Mais nous passerons ce cap, et nous nous souviendrons combien la cohérence de notre métier découle de cet équilibre sol/climat/autonomie/niveau d'intensification etc.

Autre grande déception 2016, je veux bien sûr parler du problème scandaleux du versement des aides à la bio. Nous aurons un focus détaillé sur ce point, mais tout de même... 2015, 2016, nous sommes en 2017 !!! J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui assument en ce moment leur période de conversion et pour qui la situation est aujourd'hui intenable. A votre demande, j'ai interpellé le Préfet la semaine dernière. Je ne m'attendais pas forcément à un scoop, mais de là à se retrancher derrière des contraintes techniques de logiciel informatiques pour expliquer les retards... Alors, je lui ai fait répéter : « c'est vraiment cela que je dois écrire ce soir dans un mail à tous mes producteurs ? Je n'ai pas d'autres explications à vous apporter »... Nous traiterons le sujet mais d'ores et déjà je tiens à vous féliciter tous pour votre mobilisation et votre réaction rapide, on l'espérait en lançant cette opération mais vous avez été au top... 50 courriers ont été remis au Préfet, et c'est aujourd'hui les 10 départements du Grand-Est qui ont repris notre initiative.

Voilà la force d'un réseau, voilà une démarche qui va rebondir dans toute la région et nous allons ensemble, tout le réseau Grand-Est, bousculer le Conseil Régional, c'est le minimum que nous vous devons...

J'en viens donc maintenant au positif. Cette capacité à être organisés et regroupés dans un réseau réparti avec cohérence sur notre territoire en est le premier élément. 2016, année exceptionnelle pour le développement du bio. Quelques chiffres :

+ 20 % de croissance sur 1 an ; un marché qui passe de 5 à 6 milliards d'euros. 1 magasin spécialisé qui s'est ouvert tous les 2 jours en 2016. Les linéaires bio qui prennent de plus en plus de place dans les magasins. Les GMS ouvrent maintenant leurs propres enseignes bios. Tous les opérateurs historiques et nouveaux se positionnent....

Une nouvelle notion a pris tout son sens cette année « le changement d'échelle de la bio ». Devons-nous le voir comme des opportunités à la dimension de nos fermes ? Ou au contraire craindre une banalisation, une industrialisation avec un éloignement des valeurs que le bio a toujours mis en avant, par des exploitations plus grandes, plus productives ? Doit-on craindre des assouplissements du cahier des charges pour répondre à une demande de plus en plus forte ? »

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 4 février 2016

L'animatrice, Marion ANDREAU, demande si l'ensemble des adhérents présents a bien pris connaissance du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. La Bio en chiffres



Figure 1. Répartition des exploitations biologiques par production dominante dans les Ardennes

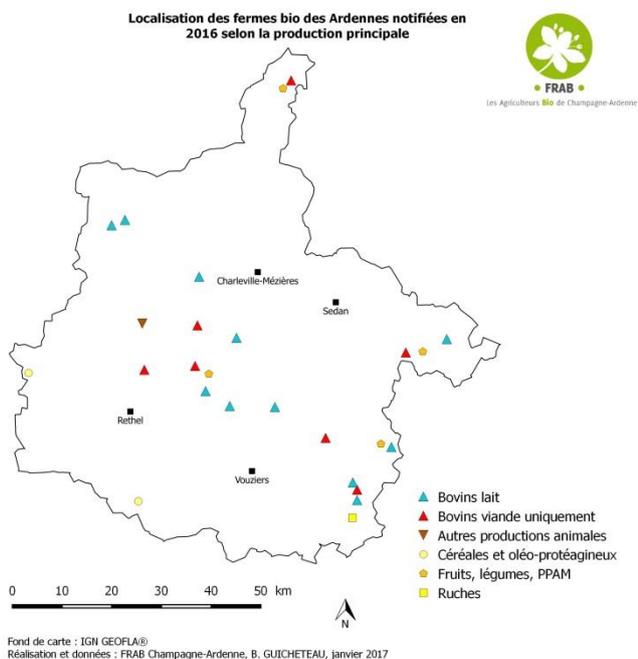


Figure 2. Répartition des conversions biologiques par production dominante dans les Ardennes

Marion ANDREAU présente les chiffres de l'Agriculture Biologique. Ils sont la compilation des chiffres de l'Agence Bio et de l'ORAB (Observatoire Régional de l'AB), piloté par la FRAB.

La consommation française est tout d'abord détaillée. Le marché bio a progressé de 20% par rapport à 2015. 45% des produits biologiques sont consommés en grandes et moyennes surfaces. Le nombre d'opérateurs bio (hors producteurs) a progressé de 7% par rapport à 2015.

Le pourcentage de la SAU française cultivée en bio est évalué à 5,8 % fin 2016. Les régions betteravières sont celles qui comprennent le moins de surfaces en AB.

En 5 ans, le nombre de producteurs biologiques a fortement augmenté dans les Ardennes, pour dépasser les 170 exploitations en 2016. Il en est de même pour les surfaces qui représentent actuellement 3,5% de la SAU départementale.

Concernant la Champagne-Ardenne, la dynamique est aussi forte : 570 producteurs et 2% de la SAU est en AB. A titre de comparaison, la nouvelle région Grand Est compte plus de 100 000 ha engagés en AB et plus de 2000 producteurs biologiques.

Aujourd'hui, les producteurs biologiques sont répartis sur l'ensemble des territoires agricoles du département. Les zones de collecte laitière biologique s'étendent ce qui favorise les conversions.

Les Ardennes ont connu une forte vague de conversions depuis 2 ans, toutes productions confondues. Début 2017, les candidats à la conversion semblent moins nombreux. Ainsi, en 2016, 26 producteurs se sont engagés en AB.

3. Le réseau bio

L'animatrice rappelle qu'Agrobio Ardennes est le Groupement des Producteurs Biologiques (GAB) qui fait partie du réseau FNAB. La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) mène un travail politique et syndical pour la défense de l'Agriculture Biologique au niveau national. Ainsi, le GAB représente les agrobiologistes du département. Ils sont réunis au sein de la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique (FRAB CA), association loi 1901 chargée du développement et de la promotion de l'Agriculture Biologique en région.

Pourquoi adhérer au réseau ?

D'un point de vue collectif, cela permet :

- De faire partie d'un réseau
- De contribuer au soutien et à la structuration des filières
- De défendre les intérêts des producteurs biologiques, concernant les aides PAC par exemple
- De porter des projets de développement tels que le plan Ambition bio

D'un point de vue individuel, l'intérêt est :

- D'avoir accès à l'information
- De bénéficier de tarifs préférentiels sur les formations de la FRAB
- De bénéficier d'outils de communication
- De diffuser des petites annonces

En 2016, la FRAB compte 202 adhérents dont 3 sympathisants (consommateurs, producteurs retraités, etc) soit 35 % des exploitations biologiques en région.

L'adhésion des producteurs au réseau est une question centrale pour la vie du réseau et les GAB et la FRAB sont en cours de réflexion sur la stratégie à adopter pour intégrer les nouveaux producteurs à ces structures.

L'ensemble de ces chiffres sont consultables sur le site internet de l'Agence Bio. Ce groupement d'intérêt public agit pour la promotion et le développement de l'Agriculture Biologique (www.agencebio.org). le site comprend également l'annuaire des professionnels de l'Agriculture Biologique.

4. Rapport d'activités 2016

• Adhésions

En 2016, l'association a collecté 69 adhésions (68 adhésions de producteurs, 1 sympathisant). Le tableau ci-dessous présente l'évolution des adhésions ces 5 dernières années. Cette augmentation du nombre d'adhésions est due notamment à l'implication des administrateurs d'Agrobio, qui mobilisent les producteurs sur le terrain.

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'adhésions	43	54	58	62	69

Evolution du nombre d'adhésions à Agrobio Ardennes

• Réunions de l'association

Trois conseils d'administration et une assemblée générale ont eu lieu au cours de l'année. De plus, trois administrateurs du GAB sont administrateurs à la FRAB et participent ainsi activement aux différentes réunions au niveau régional. Les administrateurs se mobilisent pour être présents lors des différentes animations du GAB mais aussi pour représenter la structure lors d'assemblées générales, de commissions « filières », etc.

- **Échanges**

Dans la continuité des années précédentes, Agrobio Ardennes a suivi de nombreux dossiers au niveau du Réseau mais également auprès des collectivités locales ou des organisations professionnelles agricoles.

Ces rencontres avec les partenaires ont été l'occasion de mutualiser les actions pour améliorer la cohérence des différents programmes et porter la voix des professionnels de l'AB. L'association continue de travailler avec les services de la Chambre d'Agriculture sur les aspects techniques et avec la FRAB sur la construction des filières.

- **Animations agricoles**

Agrobio Ardennes organise toutes ces animations en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Ardennes et la FRAB. Elles sont destinées à tout public agricole (agriculteurs bio et conventionnels, techniciens, porteurs de projet, étudiants...).

- *Tours de plaine* : Signy-Montlibert, Saint-Loup-Terrier
- *Journées portes ouvertes* :
 - Dynamisations en AB à Juniville
 - « Produire des légumes de plein champ » à Juniville
 - Elevage allaitant biologique et circuits courts à Signy-l'Abbaye
 - « Bilan de la conversion en élevage laitier biologique » à Nouart
 - « Bilan de la conversion en élevage allaitant biologique » à Villers-sur-le-Mont
- *Voyages* :
 - Gestion de la fertilisation azotée, essais dans l'Oise
 - Salon Tech & Bio à Aiserey
 - Robot et Agriculture Biologique en Lorraine

Agrobio Ardennes intervient aussi en BPREA et auprès des élèves de lycée agricole pour leur présenter l'AB. Le bilan des participations est positif puisque 130 agriculteurs, 20 étudiants et 40 techniciens ont assisté à ces différentes animations.

- **Animations pour le grand public**

Fête de l'environnement (2 avril) à Charleville-Mézières : faire connaître l'association auprès du grand public et renseigner les visiteurs sur l'AB dans les Ardennes et en région.

Forum Consommer Autrement (16 avril) à Villers-Semeuse : faire connaître l'association auprès du grand public et renseigner les visiteurs sur l'AB dans les Ardennes et en région.

Foire agricole de Sedan (du 9 au 11 septembre) : le stand de l'association reste sous le chapiteau des produits fermiers, l'objectif étant de promouvoir l'AB auprès du grand public.

Toutes ces actions s'inscrivent dans les programmes d'actions financés par le Conseil régional.

- **Communication**

- Mails d'info Réseau pour informer les adhérents.
- Articles de presse dans l'Agri-Ardennes, l'Ardennais et l'ABrégé.
- Outils de communication : panneaux et pancartes pour les fermes, guide des producteurs, actualisation de banderoles.

- **Appui technique**

- **Visites et suivis de fermes** en bio ou en réflexion à la conversion, actions subventionnées par le Conseil départemental des Ardennes.
- **Dossiers MAE « bio »** : informations aux producteurs sur les évolutions réglementaires de la PAC.
- **Suivi dossier « filières »**

- **Groupe de travail « AB et Eau »** : en partenariat avec la FRAB : suivi de l'étude filières sur les ruminants.
- **Groupe de travail avec la FRAB** : filières régionales

Le rôle de l'association est d'apporter un soutien aux agrobiologistes ardennais, aux filières et également d'accompagner les projets de conversion. Tout cela passe par l'identification des projets de conversion mais également par l'information aux agriculteurs sur le mode de production (démarche de certification et conduite technique).

- **Les temps forts 2016**

Cette année a été marquée par deux temps forts pour l'AB dans le département :

- *Mise en place des formations « Conversion à l'AB »*
 - En polyculture-élevage laitier à Thin-le-Moutier
 - En grandes cultures à Houdilcourt

Les stagiaires ont été nombreux à participer à ces formations. Elles sont une nouveauté issue du Plan Ambition Bio.

Etude « filières biologiques de ruminants dans les Ardennes » par la cellule Eau & Bio de la FRAB.

Cette étude a permis de diagnostiquer l'état des filières principales d'élevages biologiques de ruminants dans les Ardennes. L'objectif est désormais de mettre en place un plan d'actions pour répondre aux problématiques soulevées dans cette étude.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport financier

Monsieur Cyrille MORHAIN, trésorier, introduit la partie dédiée aux comptes. Les comptes seront détaillés par notre comptable, Monsieur HUREL.

COMPTE DE RESULTATS

	2012	2013	2014	2015	2016
PRODUITS	43 741 €	53 881 €	54 371 €	39 647 €	43 434 €
Vente marchandises	392 €	1 727 €	3 128 €	24 €	108 €
Vente foire Bio	1 196 €	1 265 €	1 285 €	0 €	0 €
Produits financiers	0 €	1 314 €	384 €	298 €	391 €
Subventions	38 673 €	44 185 €	44 084 €	33 440 €	35 740 €
CPER/PDAB (Etat et Région)	18 558 €	23 270 €	23 270 €	21 440 €	24 340 €
Conseil Départemental	13 215 €	13 215 €	12 500 €	12 000 €	11 400 €
Communauté de communes Pays sedanais	4 969 €	5 500 €		0 €	0 €
Communauté d'agglomération			5 690 €	0 €	0 €
Conseil Régional (foire)	1 231 €	1 500 €	1 959 €	0 €	0 €
Conseil Général (foire)	700 €	700 €	665 €	0 €	0 €
Cotisations	3 270 €	4 590 €	5 400 €	5 830 €	7 040 €
Dons (cotisations volontaires)	210 €	800 €	90 €	55 €	155 €
RESULTAT	585 €	4 265 €	-5 511 €	-5 250 €	-2 230 €

	2012	2013	2014	2015	2016
CHARGES	43 156 €	49 616 €	59 882 €	44 896 €	45 664 €
Achats foire Wadelincourt	7 799 €	8 042 €	8 124 €	0 €	0 €
Autres achats (Sedan, ruches, prestations,...)	1 033 €	4 629 €	7 839 €	881 €	280 €
Variation de stock	-146 €	0 €	-494 €	0 €	494 €
Prestation service Chambre Agriculture (0,4 ETP)	25 183 €	26 760 €	34 560 €	34 700 €	34 560 €
Assurance Groupama	125 €	129 €	132 €	135 €	138 €
Comptable	1 000 €	1 000 €	1 008 €	1 044 €	1 044 €
Cotisations	6 435 €	6 055 €	6 005 €	6 937 €	7 117 €
Fournitures, frais postaux & bancaires	61 €	28 €	68 €	68 €	68 €
Dons	222 €	1 378 €	444 €	40 €	155 €
Foire de Sedan	904 €	926 €	929 €	240 €	332 €
Assemblée Générale (repas et salle)	540 €	669 €	1 267 €	852 €	1 477 €

Le comptable détaille ensuite le compte de résultats et explique les différents postes de charge. Cyrille MORHAIN et Laurent COUSIN annoncent que le Conseil Départemental a trouvé un levier pour pérenniser son soutien financier à l'association. La subvention n'est et ne pourra pas être à la hauteur de celle versée les années précédentes mais l'avenir reste positif.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Les cotisations

En 2016, la cotisation s'élevait à 110 € pour tous les producteurs sauf pour les fermes en 1^{ère} de conversion (adhésion gratuite). Des dons ont également été perçus : 75€ pour Agrobio, 55 € pour la FRAB et 10 € pour la FNAB.

Sur les 110 € de cotisation :

- 45 € sont destinés à la FNAB
- 65 € ont destinés à la FRAB

De plus, le GAB reverse une part fixe de 145 € à la FRAB.

Il est proposé de maintenir la cotisation 2017 à 110 €/exploitation et gratuite pour les producteurs en 1^{ère} année de conversion.

Le montant de la cotisation 2017 est approuvé à l'unanimité.

7. Le budget prévisionnel

Le Trésorier détaille le budget prévisionnel 2017 (cf. tableau ci-dessous). L'objectif est de 75 adhérents. *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Dépenses		Recettes	
Achats (foires, outils de communication etc...)	800 €	Ventes diverses	400 €
Prestation Chambre 08 (0,4 ETP)	35 000 €	Subventions Grand Est	21 040 €
		Subventions C. départemental	11 400 €
Frais de gestion	1 050 €	Cotisations	7 700 €
Cotisations (75 adhérents)	8 250 €	Divers (dons)	200 €
Frais divers		Reprise provisions	4 360 €
	45 100 €		45 100 €

Budget prévisionnel 2017

8. Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil de 5 à 12 membres élus en Assemblée Générale pour trois ans avec un renouvellement par tiers.

Le Président ajoute que le Conseil d'Administration doit être représentatif de la situation ardennaise et que toutes les productions doivent y être représentées. De plus, suite à la remarque de la présidente de la FRAB lors de l'AG 2016, il est important que les productrices soient également représentées au sein du conseil.

Laurent COUSIN, Etienne MINEUR et Didier NOEL font partie du tiers sortant. Didier NOEL ne souhaite pas renouveler sa candidature.

Monsieur Guillaume LERICHE et madame Stéphanie LEBEGUE proposent leur candidature et exposent leur situation (ils sont respectivement céréalier et éleveur laitier).

L'animatrice précise que le conseil d'administration en 2016 est composé de 11 membres à ce jour.

1. BRODEUR Stéphane 08190 HOUDILCOURT
2. COUSIN Laurent 08230 REGNIOWEZ
3. MINEUR Etienne 08160 ETREPIGNY
4. MORHAIN Cyrille 08220 MAINBRESSY
5. COLINET Vincent 08430 VILLERS-SUR-LE-MONT
6. NIZET Gilbert 08130 LAMETZ
7. NOEL Didier 08250 MONTCHEUTIN
8. PORTIER Francis 08270 GRANDCHAMP
9. PIERSON Fabrice 08250 SOMMERANCE
10. TASSOT Dominique 08310 ANNELLES
11. TOURNAY Jérôme 08240 IMECOURT

Sont élus à l'unanimité (39 voix pour 39 votants) : Laurent COUSIN, Etienne MINEUR, Guillaume LERICHE et Stéphanie LEBEGUE. Le conseil d'administration **2017** est composé par :

1. BRODEUR Stéphane 08190 HOUDILCOURT
2. COUSIN Laurent 08230 REGNIOWEZ
3. LEBEGUE Stéphanie 08 TAILLY
4. LERICHE Guillaume 08 BRIENNE/AISNE
5. MINEUR Etienne 08160 ETREPIGNY
6. MORHAIN Cyrille 08220 MAINBRESSY
7. COLINET Vincent 08430 VILLERS-SUR-LE-MONT
8. NIZET Gilbert 08130 LAMETZ
9. PORTIER Francis 08270 GRANDCHAMP

10. PIERSON Fabrice	08250 SOMMERANCE
11. TASSOT Dominique	08310 ANNELLES
12. TOURNAY Jérôme	08240 IMECOURT

9. Rapport moral du Président

Le Président prend la parole pour son rapport moral :

«J'aborde donc ce rapport moral en reprenant la réflexion au sujet de cette notion de changement d'échelle de la Bio qui s'est accentué en 2016.

Le premier constat que l'on peut faire avec cette forte évolution, c'est que les consommateurs sont présents, de plus en plus nombreux et à chaque fois qu'une nouvelle offre apparaît, ils se l'approprient. C'est la certitude que cette évolution s'appuie sur une base solide, celle de la confiance des consommateurs citoyens...

Oui mais cette confiance, on se doit de ne pas la décevoir.... Et c'est là qu'il peut y avoir des inquiétudes...

Pour répondre à cette demande forte, d'ailleurs, sommes-nous, en France, capable de répondre à cette demande ? On a vu une évolution significative des conversions, dans les Ardennes comme partout mais cela est-il suffisant pour couvrir ces nouveaux besoins ? On a vu des reportages à la télé sur des rayons vides, sans doute également à cause des conditions météo. Un maraîcher alsacien nous expliquait, en janvier à notre rencontre Grand-Est, qu'il n'avait plus que 2 ou 3 semaines de stocks pour alimenter les GMS, ses collègues de même. Et les légumes de printemps sont encore bien loin... Le consommateur averti peut sans doute comprendre pourquoi notre production n'est pas extensible à tout moment, mais les distributeurs, eux, ne seront-ils pas tentés de chercher un approvisionnement ailleurs, parfois très loin...

Une autre façon de satisfaire la demande serait de tendre vers des fermes plus importantes, capables de produire plus, d'ajuster pour cela le règlement européen, il y a des discussions en ce moment et des inquiétudes en ce sens.... Et sans vouloir cibler une filière, comment la filière œufs va-t-elle résoudre la fin du modèle « poule en cage » ?

La tentation va être grande pour ceux qui pratiquent l'agriculture biologique selon ses fondements de réclamer des labels, des marques plus différenciées, Bio cohérence, Demeter, Nature et Progrès. Et voilà le spectre d'une agriculture biologique à deux vitesses... Et les consommateurs qu'on embrouille, qui se perdent si on y rajoute la communication grandissante des produits conventionnels qui surfent sur le local et sur des pratiques agro-environnementales...

C'est compliqué, sachez que ces débats sont ceux qui animent les discussions à chaque échelon du réseau.

Il faut, je pense, sans noircir le tableau avoir en tête ces aspects avant de parler du développement futur du bio dans nos territoires. Vous qui êtes au quotidien proches des agriculteurs qui s'interrogent, vous vous demandez peut être dans ces conditions s'il faut envoyer des fermes vers le bio ?

A cette question, je vous réponds **NON, il ne faut envoyer personne dans le bio !** Par contre, je préfère vous dire, il **faudrait accompagner des fermes vers le Bio...** Parce que, vous l'aurez compris accompagner, c'est différent qu'envoyer vers le bio.

Envoyer ce serait dire : « J'ai une solution à tes problèmes, il y a un marché porteur, fonce tant qu'il y a de la place... »

Accompagner, c'est sentir si vous êtes capable de prendre le recul nécessaire. Pouvez-vous repenser votre modèle ? Allez-voir ceux qui pratiquent, expliquez bien que l'aide à l'hectare, si indispensable soit-elle pendant la période de conversion, n'est pas la finalité. Montez un projet qui aura pour socle le lien au sol, la maîtrise technique et l'autonomie sous toutes ses formes...

Dans ces conditions, on peut envisager sereinement de nouvelles conversions dans les Ardennes, sans se mettre la pression sur des objectifs aléatoires.

Le changement d'échelle, c'est également notre réseau qui s'approprie ses nouvelles dimensions : une grande région à dix départements. C'est maintenant à ce niveau-là que tout va se traiter, les discussions avec nos partenaires, la région, la DRAAF, ont maintenant cette envergure Grand Est. Je tiens à souligner et à féliciter notre présidente régionale Sylvie pour avoir initié, parfois bousculer nos homologues du CGA Lorraine et de l'OPABA Alsace devant la nécessité de parler maintenant d'une seule voix.

A notre niveau, les territoires évoluent également, de nouveaux interlocuteurs locaux émergent, les communautés de communes, les communautés d'agglomération, PNR... Il est de notre rôle, GAB, d'être le partenaire de terrain des projets qui naîtront à ces échelons.

Enfin, un mot sur les aides et déjà les réflexions sur la PAC post 2020. Il faudra se saisir des études, qui ont été menées par l'ITAB, à la demande du Ministre de l'Agriculture pour qu'enfin soit reconnu l'ensemble des économies que notre modèle apporte à la société. Pour qu'enfin, on reconnaisse ce qu'apporte une ferme après 10 ans dans le bio, au lieu d'être remerciée et évincée des dispositifs...

Il y a donc de vastes chantiers devant nous, pour un développement cohérent de l'agriculture biologique et pour répondre à une attente forte des consommateurs.

Et je veux juste terminer sans oublier les familles, les parents qui ne comprennent pas ce Sénat d'un autre temps qui a usé de tous les recours pour laisser le bio à la porte des cantines...

Merci à tous pour le travail et l'engagement qui vous porte. »

10. Les aides liées à l'AB

Léo TYBURCE, directeur de la FRAB Champagne-Ardenne et Sylvie CORPART, président de la FRAB, présentent l'état des lieux des aides liées à l'AB.

Le sujet de la gestion des enveloppes d'aides dédiées à la bio est épineux. Ce problème est commun à plusieurs régions en France.

L. TYBURCE précise que le plan Ambition Bio prévoyait le doublement des surfaces en AB hors les enveloppes prévues étaient déjà insuffisantes pour répondre à cet objectif.

La FNAB s'est fortement mobilisée sur l'TAR 2015, sur la transparence des GAEC sur les aides 2016. Elle a notamment lancé un courrier en décembre (« les bio ne fêteront pas Noël »).

Au niveau local, Léo TYBURCE et Laurent COUSIN reviennent sur l'opération lancée par le GAB début 2017 (courriers adressés au Préfet et au Conseil Régional). Cette initiative est reprise par les autres GAB du Grand Est. Cette action, qui part de la base, donne de la cohérence au réseau et montre également aux producteurs biologiques que le GAB se mobilise pour défendre leurs intérêts.

Concernant l'aide au maintien, les pouvoirs publics demandent une grille de priorisation sur l'accès. Le directeur de la FRAB explique que le réseau en Grand Est travaille actuellement sur la définition des critères. L'objectif est que l'accès à cette aide ne soit pas qu'une question d'ancienneté de conversion comme l'annonçaient au départ les financeurs.

Dans ce contexte, L. TYBURCE souligne un élément positif : les Agences de l'Eau ont développé leurs crédits sur l'AB et ont la volonté de suppléer les autres financeurs sur les aides bio. Il faut cependant rester vigilant sur ces dispositifs de façon à ne pas créer de distorsion de concurrence entre les producteurs suivant les zonages.

Le constat global est que les retards de paiements ne sont pas rattrapés et qu'on présage aussi du retard sur 2017. De plus, les règles d'attribution des MAE dédiées à la bio en 2017 ne sont pas connues, ce qui pénalise aussi l'accompagnement des porteurs de projet. Le Ministère de l'Agriculture a débloqué une enveloppe de 50 millions d'euros pour les aides bio et les MAEC. Le réseau bio reste attentif pour connaître la destinée de cette somme.

Les revendications sont détaillées dans une note sur les aides bio (lien [ici](#)).

Laurent COUSIN précise que la réponse du Préfet apportée aux courriers des producteurs est que le retard de paiement est dû à des problèmes informatiques. Cette réponse est pour le Président du GAB difficilement acceptable.

La parole est donnée à l'assemblée.

Michel NIZET souligne que les dispositifs d'aides avec des sommes planchers ne favorisent pas les petites fermes.

Jordan GUILLET s'interroge sur les autres régions : comment réussissent-elles à gérer leurs enveloppes ?

Cyrille MORHAIN répond que l'Alsace avait dès le départ bien dimensionné les enveloppes d'aides et s'était basée sur les données 2014 et non sur 2012. De plus, le président du Conseil Régional s'est montré attentif aux demandes.

11. L'avenir du réseau dans la région « Grand Est »

Sylvie CORPART, présidente de la FRAB, présente les récents échanges sur l'avenir du réseau bio dans la région Grand Est. Le contexte est complexe : les situations en termes d'organisation, de fonctionnement, de moyens, de types de productions sont très différentes selon les territoires. Elle ajoute qu'elle ne se satisfait pas du taux d'adhésion des producteurs biologiques au réseau GAB/FRAB/FNAB. Pour que les producteurs adhèrent, il faut :

- Qu'ils se sentent chez eux
- Qu'ils retrouvent de l'émulation
- Qu'ils conçoivent des projets
- Qu'ils trouvent du soutien dans les moments difficiles



Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne

Réforme territoriale

Aujourd'hui : structure de préfiguration Grand Est avec rôle politique fort - programme commun régional sur les filières

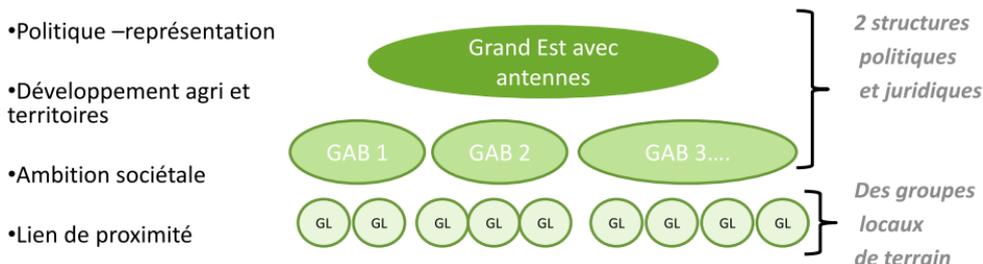
Demain (fin 2017) : réorganisation du réseau



Bio en Grand Est

Des grandes missions réaffirmées

Une nouvelle organisation en réflexion



• **La structuration du réseau**

Il est nécessaire d'avoir un échelon Grand Est pour répondre aux enjeux politiques et économiques actuels. Les structures régionales existantes évolueraient. Concrètement, le CA de la FRAB a voté la dissolution de la FRAB qui n'a plus lieu d'être à l'avenir. Les GAB seraient renforcés et ne garderaient pas forcément leurs frontières actuelles (fusion de certains GAB) pour correspondre aux dynamiques locales existantes. Ce seraient les deux échelons avec une structuration juridique.

Enfin, au niveau plus local, pourraient être imaginés des groupes informels entre producteurs, sur des thématiques très variées (chanvre, magasin de producteurs, PPAM), sans statut juridique.

Les missions de la FRAB seront donc réparties entre le GAB et la structure en Grand Est (appelée Bio en Grand Est).

• **Les administrateurs**

Sylvie CORPART insiste également sur l'implication des producteurs. Cela signifie que des administrateurs devront également être présents en Grand Est. Laurent COUSIN prend comme exemple sa situation. En 2016, il a passé 17 jours à la FRAB. C'est autant de temps qu'il pourra consacrer plus facilement aux Ardennes.

• **Les équipes salariées**

Concernant les équipes, l'objectif n'est pas de diminuer les moyens humains mais de les mutualiser. Certaines fonctions pourront être communes à l'ensemble du réseau en Grand Est. Des salariés pourront être redéployés dans les GAB pour renforcer l'action locale.

Laurent COUSIN ajoute que le GAB maintiendra son partenariat avec la Chambre d'Agriculture mais souhaite le réorienter. A l'avenir, il imagine une cellule « bio » au sein de la Chambre d'Agriculture qui

comprendrait les personnes affiliées au réseau bio et les salariés de la Chambre travaillant sur cette thématique.

- **Agrobio Ardennes**

Laurent COUSIN précise que les frontières du GAB pourraient rester départementales car Agrobio bénéficie actuellement d'une reconnaissance départementale. Le GAB reçoit des subventions du Conseil départemental et est présent en Session de la Chambre d'Agriculture.

12. Echanges

La parole est donnée à l'assemblée. Frédéric MONIOT s'interroge sur le montant des financements qui seront accordés à l'avenir. Sylvie CORPART répond qu'actuellement les financements des postes sont très différents selon les régions. L'objectif pour le réseau est de garder la même enveloppe globale mais les administrateurs sont conscients que cela sera compliqué.

Frédéric MONIOT s'interroge également sur les aides concernant la restauration collective. MBCA fait face à des refus de partenariats des collectivités qui ne reçoivent pas les subventions du Conseil Régional. Sylvie CORPART et Laurent COUSIN précisent que le dossier de la restauration collective est complexe. Dans le réseau bio, les autres régions ne sont pas forcément favorables à cette aide. Renée GILLET, présidente de MBCA, explique que le coût moyen des repas en Lorraine et en Alsace n'est pas le même qu'en Champagne-Ardenne et que cette subvention du Conseil Régional permet de niveler cette différence.

Sylvie CORPART conclut sur le fait qu'il y aura un combat politique à mener pour défendre les financements dédiés à l'AB.

Christophe HENRY, producteur adhérent et élu à la Chambre d'agriculture, présente la politique de la Chambre d'Agriculture. Ses priorités sont de favoriser la création de valeur ajoutée, l'autonomie des exploitations et des exploitants. La Chambre d'Agriculture a toujours favorisé un partenariat gagnant-gagnant avec Agrobio Ardennes. Le GAB est dynamique et l'AB se développe bien dans le département. La Chambre d'agriculture espère que ce type de partenariat se reproduise en Grand Est. Concernant l'AB, la Chambre réalise des formations et a mis en place un groupe technique bio en zone de grandes cultures. Elle est également impliquée via la FDCuma dans le groupe chanvre bio et a dernièrement contribué à la reprise de l'abattoir de Rethel, un outil très important pour les éleveurs bio en circuits courts.

Les échanges se concluent sur les futures élections présidentielles. Quelles sont les positions des candidats sur l'AB ?

13. Projets 2017

Les projets 2017 sont présentés. L'animatrice rappelle que chaque adhérent peut être force de propositions sur les actions du GAB.

Les grands chantiers de 2017 sont :

- La structuration du réseau bio en Grand Est
- La définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions suite au diagnostic filières élaboré par la FRAB Champagne-Ardenne

Et dans la continuité des années précédentes, des portes ouvertes, des voyages et des salons sont prévus à destination du public professionnel et des consommateurs.

Le Président remercie les participants d'être venus aussi nombreux et d'avoir participé aux débats. Il est prévu l'après-midi un moment d'échange pour poursuivre les débats entamés le matin.

L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance. Il convie les participants au traditionnel pot de l'amitié et au repas bio qui suit au self du CFA.

Le Président



Laurent COUSIN